Bonjour, [nom des personnes visées)

Par le présent mail, nous vous proposons de participer, en tant qu’enseignant-chercheur, institutionnels, [à changer en fonction du public visé] à la démarche de la COP2 Étudiante**, en vous investissant dans un groupe de travail formé dans notre établissement.**

La COP2 Étudiante, organisée l’année dernière, se voulait être un temps de partage, un lieu de rencontres, de sensibilisation et de prise d’engagements sur l’environnement et sa place dans l’enseignement supérieur. La situation sanitaire a contraint, l’an dernier, l’annulation de l’événement. Malgré l’ampleur de la crise sanitaire, tous·tes s’accordent à dire qu’il est primordial d’agir au plus vite, et c’est pour cela que **nous vous proposons de rentrer dans la nouvelle démarche COP2 Étudiante.**

Cette démarche a été réfléchie pour répondre à la fois aux exigences liées à la crise sanitaire et à la nécessité d’agir. Elle a pour but la co-élaboration d’un accord, qui sera une source d’actions concrètes et de réflexions sur différentes thématiques, pour que les établissements qui le veulent, s’engagent durablement dans une transition écologique. Pour plus d’informations, vous pouvez consulter [le site internet de la COP2 Etudiante](https://cop2etudiante.org/).

Pour assurer la pertinence d’un tel projet, même dans l’éventualité d’une rencontre à distance, le choix a été fait d’engager les établissements dans **la formation de groupe de travail en amont de la COP**. Vous pourrez trouver l’ensemble des informations concernant leur organisation dans [ce document](https://cop2etudiante.org/wp-content/uploads/2020/11/Document_presentation_des_GT-1.pdf).

**Toute l’organisation de ce groupe de travail est réalisée par deux étudiant·e·s dans chaque établissement, des ambassadeur·rice·s. [**Nous/Je, NOM PRÉNOM des ambassadeurs, nous sommes/me] suis donc engagé(e)s dans cette démarche en tant qu’ambassadeur·rice·s de notre établissement au sein de la COP2 Étudiante.

Nous avons pour volonté de créer un groupe de travail dans notre établissement et c’est dans cette démarche que nous vous sollicitons. Il sera composé de 4 étudiant·e·s de l’établissement, 4 enseignant·e·s-chercheur·se·s et de 4 institutionnel·le·s (chef·fe d’établissement, chargé·e DD&RS, responsable de campus/patrimoine, personnel d’établissement).

**Votre rôle, si vous le souhaitez, sera de participer activement à 6 séances de 2h, organisées et animées par nos soins.** Vous porterez, avec le groupe, des réflexions sur certaines thématiques que vous choisirez parmi celles de la liste dans [ce document](https://cop2etudiante.org/wp-content/uploads/2020/12/Groupes_de_Travail-3.pdf).

L’ensemble de ces réflexions et solutions fera l’objet d’une synthèse, formant ainsi **l’Accord de Grenoble**, que les établissements pourront signer le 10 et 11 avril à Grenoble.

Si vous aussi vous pensez que l’on peut améliorer l’enseignement supérieur, vous pouvez vous engager dans la démarche COP2 Étudiante en répondant à ce mail, et en nous contactant personnellement.

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions sur la démarche que nous vous proposons.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

[signature (NOM PRENOM Ambassadeur(s))]